

## Analyse structurelle de la profitabilité de l'agriculture française (1959-2025)

**Jean-Philippe BOUSSEMART**

Univ. Lille, CNRS, IESEG School of Management, UMR 9221 – LEM, Lille Economie Management, F-59000, France  
et Académie d'Agriculture de France | [jean-philippe.boussemart@univ-lille.fr](mailto:jean-philippe.boussemart@univ-lille.fr)



# **Analyse structurelle de la profitabilité de l'agriculture française (1959–2025)**

Jean-Philippe Boussemart

Univ. Lille, CNRS, IESEG School of Management, UMR 9221 – LEM et Académie d'Agriculture de France

[jean-philippe.boussemart@univ-lille.fr](mailto:jean-philippe.boussemart@univ-lille.fr)

Février 2026

# Analyse structurelle de la profitabilité de l'agriculture française (1959–2025)

## Résumé

Cet article analyse l'évolution de la profitabilité de l'agriculture française de 1959 à 2025, définie comme le rapport entre revenus et coûts totaux. En décomposant cet indicateur en productivité globale des facteurs (PGF) et termes de l'échange, cette étude propose une analyse de la performance économique originale par rapport aux approches plus usuelles en termes de revenu agricole. La PGF progresse fortement (+1,98 %/an), reflétant des transformations structurelles profondes, tandis que la dégradation des termes de l'échange (−2,20 %/an) érode la rentabilité globale (−0,22 %/an). Trois phases se dégagent : modernisation rapide (1959-1972), déclin prolongé (1972-2009), puis redressement récent (2009-2025). Les subventions atténuent partiellement la baisse de rentabilité, sans inverser la tendance structurelle.

**Mots-clés** : agriculture française, productivité globale des facteurs, prix relatifs, profitabilité, subventions agricoles

## Abstract

This article examines the evolution of French agricultural profitability from 1959 to 2025, defined as the ratio of revenue to total costs. By decomposing profitability into total factor productivity (TFP) and terms of trade over 67 years, this study offers a unique long-term structural analysis, shifting focus from traditional farm income metrics to profitability as a key indicator of enterprise economic performance. TFP grows robustly (+1.98%/year), reflecting deep structural changes, while deteriorating terms of trade (−2.20%/year) erode overall profitability (−0.22%/year). Three distinct phases emerge: rapid modernization (1959–1972), prolonged decline (1972–2009), and a recent recovery (2009–2025). Subsidies somewhat limit profitability deterioration but do not reverse the underlying structural trend.

**Keywords**: French agriculture, total factor productivity, relative prices, profitability, agricultural subsidies.

Codes JEL : D24, O47, Q11, Q18

## 1. Introduction

Depuis plus d'un demi-siècle, l'agriculture française enregistre des gains de productivité parmi les plus soutenus de l'économie nationale ; pourtant, cette performance productive ne s'est pas traduite par une amélioration durable de sa performance économique.

Cette tension apparente entre performances productive et économique s'inscrit dans une transformation structurelle d'une ampleur exceptionnelle engagée dès les années 1950. En l'espace de quelques décennies, la contraction continue de l'emploi agricole, la concentration progressive des exploitations, l'intensification des systèmes de production ainsi que l'intégration croissante aux marchés internationaux ont profondément redéfini les conditions économiques, techniques et sociales d'exercice de l'activité agricole (Chatellier & Jacquerie, 2011 ; INSEE, 2024). Ces mutations se sont déployées dans un cadre institutionnel lui-même en évolution constante, structuré par les réformes successives de la Politique agricole commune (PAC).

Dans les années 1960 et 1970, la PAC poursuivait prioritairement des objectifs d'autosuffisance alimentaire, de stabilisation des marchés et de sécurisation des revenus agricoles, reposant essentiellement sur des mécanismes de soutien des prix et des aides directes à la production (Garzon, 2006). À partir des années 1990, les réformes successives (MacSharry, Agenda 2000, etc.) ont progressivement réorienté les instruments d'intervention vers le découplage des aides, la réduction des soutiens liés aux volumes produits et l'intégration croissante de critères environnementaux et territoriaux (Swinnen, 2015). Plus récemment, entre 2013 et 2025, la PAC a renforcé les dispositifs de verdissement, de durabilité et de résilience, tout en cherchant à répondre aux défis climatiques et sociétaux contemporains (Matthews, 2018).

Au-delà de ces transformations institutionnelles et structurelles, une question demeure centrale : la performance économique de l'agriculture française s'est-elle durablement améliorée sur longue période ? Les gains de productivité, fréquemment présentés comme le moteur principal de la modernisation agricole, ont-ils effectivement renforcé la performance économique du secteur, ou ont-ils été neutralisés par la dégradation des termes de l'échange<sup>1</sup>, la progression des coûts de production ou encore la dépendance croissante à l'égard des soutiens publics ? Ces interrogations s'inscrivent dans une littérature abondante consacrée à la dynamique de la productivité et à l'évolution des termes de l'échange, tant pour l'agriculture française (Boussemart et al., 2025 ; Veysset & Boukriss, 2021 ; Veysset et al., 2017) que pour les agricultures européenne et américaine (Barkoui et al., 1992). Toutefois, peu d'analyses proposent une lecture intégrée de la performance économique de l'agriculture française sur une période aussi longue, articulant explicitement gains de productivité et évolution des prix relatifs. Pour éclairer cette question, l'analyse proposée s'appuie sur les comptes annuels de l'agriculture publiés par l'INSEE sur la période 1959-2025, lesquels constituent une source statistique homogène et continue particulièrement adaptée à une analyse de long terme.

Dans cette perspective, l'indicateur retenu est la profitabilité, définie comme le ratio entre l'ensemble des recettes (incluant la valeur de la production au prix de base et les subventions d'exploitation) et l'ensemble des coûts engagés (comprenant notamment la rémunération implicite du travail familial et du foncier en propriété). Le recours à ce ratio s'inscrit dans une approche méthodologique complémentaire à celle fondée sur le revenu net de la branche

---

<sup>1</sup> définis ici par le rapport des prix des produits aux prix des facteurs de production appelé aussi avantage prix.

agricole, plus couramment mobilisé dans les études précédentes. Alors que le revenu net constitue un solde comptable fortement dépendant du niveau d'activité annuel et sensible aux fluctuations conjoncturelles, le ratio de profitabilité représente un indicateur relatif, indépendant du volume global de production. Cette approche s'inscrit dans la tradition des analyses de performance reposant sur des indicateurs de rentabilité ou d'efficacité globale, permettant d'appréhender l'efficacité économique intrinsèque du secteur.

Plus précisément, l'analyse par un ratio présente plusieurs avantages analytiques majeurs. D'une part, elle facilite les comparaisons intertemporelles en limitant les effets de taille, de structure et de niveau d'activité qui compliquent l'interprétation des indicateurs en valeur absolue. D'autre part, elle autorise des comparaisons spatiales et temporelles plus robustes, en neutralisant les différences de volumes produits, de surfaces agricoles ou de structures d'exploitation (Ball et al., 2001 ; Fuglie, 2018). Elle neutralise aussi les biais dus à l'inflation en déflatant implicitement les variations des prix nominaux des recettes et des coûts. Enfin, elle constitue un outil pertinent pour l'analyse des politiques publiques, puisqu'elle permet de mesurer le degré de dépendance du secteur aux soutiens publics en examinant l'évolution de la performance économique selon que l'on considère ou non l'intervention publique.

Le ratio de profitabilité peut en outre être décomposé en deux effets complémentaires, offrant un cadre analytique particulièrement riche et cohérent (Grifell-Tatjè & Knox Lovell, 2015). Le premier correspond à la productivité globale des facteurs, qui rapporte le volume des produits au volume des facteurs de production et renseigne ainsi sur l'efficacité technique de l'agriculture française. Le second effet renvoie aux avantages prix, appréhendés à travers l'évolution des termes de l'échange, mesurant l'influence des conditions de marché sur la performance économique. Cette double décomposition permet de distinguer clairement les déterminants technologiques et les déterminants marchands de la profitabilité, et d'analyser la manière dont les gains de productivité interagissent avec les conditions de prix et avec les dispositifs de soutien public.

Cette analyse apporte trois contributions principales. Premièrement, elle propose une mesure homogène et cohérente de la profitabilité de l'agriculture française sur une période de 67 ans, intégrant les coûts implicites du travail non salarié et du foncier en faire-valoir direct. Deuxièmement, elle met en œuvre une décomposition analytique permettant d'identifier la contribution respective des gains de productivité et de l'évolution des termes de l'échange à la dynamique de la profitabilité. Troisièmement, elle met en évidence l'existence de trois régimes distincts de performance économique depuis 1959, caractérisés par des configurations différenciées de productivité, de prix relatifs et de soutien public.

L'article est structuré comme suit. La section 2 présente le cadre analytique et les données mobilisées. La section 3 analyse les tendances de long terme de la profitabilité et de ses deux composantes, en distinguant trois phases d'évolution. Enfin, la section 4 discute les principaux enseignements et leurs implications pour la soutenabilité économique de l'agriculture française.

## **2. Le cadre analytique de la profitabilité**

L'analyse de la performance économique repose traditionnellement sur un ensemble d'indicateurs destinés à évaluer la capacité des organisations productives à transformer des

ressources physiques et monétaires en valeur économique. Dans cette perspective, le ratio de profitabilité, défini comme le rapport entre les recettes obtenues et les coûts engagés, constitue une mesure synthétique et intégrée de l'efficacité économique. Il s'inscrit dans le prolongement des travaux issus de l'économie de la production et de la théorie de la productivité, selon lesquels la profitabilité dépend, d'une part, de la capacité des entreprises à générer des gains de productivité par une utilisation plus efficace des facteurs de production ou par l'innovation technologique, et, d'autre part, de leur aptitude à s'adapter aux fluctuations des prix relatifs et aux cycles conjoncturels.

L'étude dynamique de ce ratio revêt une importance particulière pour l'agriculture française, dont les transformations profondes au cours des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ont substantiellement modifié les conditions de production, de concurrence et d'insertion dans les marchés internationaux. Dans ce cadre, l'évolution de la productivité sur la période 1959-2025, marquée par plusieurs ruptures de tendance, peut être interprétée comme le résultat de trajectoires technologiques différenciées et de reconfigurations structurelles affectant directement la structure des coûts et, par conséquent, l'évolution relative de la profitabilité.

Les dynamiques respectives du ratio recettes/coûts et de ses deux composantes (la productivité globale des facteurs et les termes de l'échange) constituent ainsi un cadre analytique particulièrement pertinent pour examiner la manière dont l'agriculture française réagit aux chocs technologiques, aux réallocations de ressources, aux transformations du cadre concurrentiel ainsi qu'aux évolutions réglementaires et institutionnelles.

## 2.1 Décomposition en effets prix/quantités de la profitabilité, du revenu et du coût

### a) définition de la profitabilité

Considérons une unité productive caractérisée par une technologie reliant un vecteur d'outputs  $\mathbf{y}$  à un vecteur d'inputs  $\mathbf{x}$ , dont les prix sont respectivement notés  $\mathbf{p}$  et  $\mathbf{w}$ . La recette totale, ou revenu, et le coût total s'écrivent alors conformément aux expressions formelles présentées ci-après.

$$R = \mathbf{p}^T \mathbf{y}, \quad C = \mathbf{w}^T \mathbf{x}$$

La profitabilité est définie comme le ratio entre les recettes et les coûts totaux. Elle constitue un indicateur synthétique de la capacité de l'unité productive à couvrir l'ensemble des charges engagées pour générer les revenus.

$$\Pi = \frac{R}{C} = \frac{\mathbf{p}^T \mathbf{y}}{\mathbf{w}^T \mathbf{x}} \quad (1)$$

### b) Variations de la profitabilité, du revenu et du coût

Entre deux périodes 0 et 1, l'indice de variation de la profitabilité permet de mesurer l'évolution relative de ce ratio dans le temps.

$$\frac{\Pi^1}{\Pi^0} = \frac{\frac{\mathbf{p}^{1T} \mathbf{y}^1}{\mathbf{w}^{1T} \mathbf{x}^1}}{\frac{\mathbf{p}^{0T} \mathbf{y}^0}{\mathbf{w}^{0T} \mathbf{x}^0}} = \frac{\mathbf{p}^{1T} \mathbf{y}^1}{\mathbf{w}^{0T} \mathbf{x}^1} = \frac{R^1}{C^1} = \frac{R^1}{R^0} \frac{R^0}{C^1} = \frac{R^1}{C^0} \quad (2)$$

L'analyse de cette variation suppose d'examiner conjointement les évolutions du revenu et du coût total, chacune pouvant être décomposée en un effet prix et un effet quantité.

$$\frac{R^1}{R^0} = \left( \frac{\mathbf{y}^T \mathbf{p}^1}{\mathbf{y}^T \mathbf{p}^0} \right) \left( \frac{\mathbf{p}^T \mathbf{y}^1}{\mathbf{p}^T \mathbf{y}^0} \right) \quad (3)$$

$$\frac{C^1}{C^0} = \left( \frac{\mathbf{x}^T \mathbf{w}^1}{\mathbf{x}^T \mathbf{w}^0} \right) \left( \frac{\mathbf{w}^T \mathbf{x}^1}{\mathbf{w}^T \mathbf{x}^0} \right) \quad (4)$$

Pour la variation du revenu comme pour celle du coût, plusieurs combinaisons d'indices satisfaisant au test du produit peuvent être mobilisées. Ce test impose que la variation d'une valeur soit égale au produit d'un indice de prix et d'un indice de quantité, garantissant ainsi la cohérence multiplicative de la décomposition. Par exemple pour la variation du coût :

$$\frac{C^1}{C^0} = \left( \frac{\mathbf{x}^{T1} \mathbf{w}^1}{\mathbf{x}^{T1} \mathbf{w}^0} \right) \left( \frac{\mathbf{w}^{T0} \mathbf{x}^1}{\mathbf{w}^{T0} \mathbf{x}^0} \right) = W_P X_L \leftrightarrow (\text{indice de prix Paasche}) \times (\text{indice de quantité Laspeyres})$$

ou

$$\frac{C^1}{C^0} = \left( \frac{\mathbf{x}^{T0} \mathbf{w}^1}{\mathbf{x}^{T0} \mathbf{w}^0} \right) \left( \frac{\mathbf{w}^{T1} \mathbf{x}^1}{\mathbf{w}^{T1} \mathbf{x}^0} \right) = W_L X_P \leftrightarrow (\text{indice de prix Laspeyres}) \times (\text{indice de quantité Paasche})$$

ou

$$\frac{C^1}{C^0} = \sqrt{W_P W_L} \sqrt{X_L X_P} = W_F X_F \leftrightarrow (\text{indice de prix Fisher}) \times (\text{indice de quantité Fisher})$$

Il convient de rappeler que, dans la construction des indices de prix, les quantités sont maintenues constantes à une date de référence donnée, tandis que, dans les indices de quantité, ce sont les prix qui sont fixés à une période déterminée. Cette distinction est essentielle pour interpréter correctement les contributions respectives des variations de prix et de volumes à l'évolution des agrégats en valeur.

### ***c) Principaux déterminants des variations de la profitabilité : productivité et termes de l'échange***

En rapprochant l'indice de volume du revenu de celui du coût total, on obtient l'indice de productivité globale des facteurs. Celui-ci mesure l'évolution relative des quantités produites par rapport aux quantités de facteurs mobilisées.

$$PGF_{1,0} = \frac{\left( \frac{\mathbf{p}^T \mathbf{y}^1}{\mathbf{p}^T \mathbf{y}^0} \right)}{\left( \frac{\mathbf{w}^T \mathbf{x}^1}{\mathbf{w}^T \mathbf{x}^0} \right)} \quad (5)$$

Lorsque cet indice est supérieur à l'unité, cela signifie soit que le volume des produits a progressé plus rapidement que celui des facteurs de production, soit qu'il a diminué moins rapidement. Dans les deux cas, l'unité productive enregistre un gain de productivité, traduisant une amélioration de son efficacité technique.

De manière symétrique, le rapport entre l'indice de prix du revenu et l'indice de prix du coût mesure l'évolution des termes de l'échange de l'unité productive vis-à-vis de ses partenaires économiques, qu'il s'agisse des acheteurs de ses produits ou des fournisseurs d'intrants.

$$TE_{1,0} = \frac{\left( \frac{\mathbf{y}^T \mathbf{p}^1}{\mathbf{y}^T \mathbf{p}^0} \right)}{\left( \frac{\mathbf{x}^T \mathbf{w}^1}{\mathbf{x}^T \mathbf{w}^0} \right)} \quad (6)$$

Lorsque cet indicateur est supérieur à l'unité, les prix des produits ont augmenté davantage ou diminué moins fortement que les prix des facteurs de production. L'unité productive bénéficie alors d'un avantage prix et améliore ses termes de l'échange.

Au total, la variation de la profitabilité peut être interprétée comme le produit de ces deux composantes : une composante réelle liée à l'évolution de la productivité globale des facteurs et une composante nominale liée aux termes de l'échange. Cette décomposition permet de distinguer clairement les effets technologiques des effets de prix dans l'analyse de la performance économique.

$$\frac{\Pi^1}{\Pi^0} = PGF_{1,0} * TE_{1,0} \quad (7)$$

## 2.2 Les variables retenues et les hypothèses de calcul

### a) *Base de données et variables utilisées*

Les données mobilisées proviennent des comptes de l'agriculture, qui retracent de manière détaillée la production, les consommations intermédiaires et les résultats économiques de la branche agricole. Pour chaque année de la période 1959-2025, nous disposons des valeurs courantes (exprimées en euros courants) ainsi que d'indices de volume (base 100 = 2020) relatifs à la production, aux consommations intermédiaires, au travail incluant les rémunérations des salariés et les charges sociales ainsi qu'à la consommation de capital fixe.

La profitabilité, telle que définie précédemment, est calculée à partir des recettes (R), correspondant à la somme des productions évaluées au prix de base, augmentée des subventions d'exploitation.

Le coût total de production (C) est estimé en agrégeant les consommations intermédiaires (semences et plants, énergie, engrais, produits phytosanitaires, aliments pour animaux, etc.), les autres impôts sur la production, la rémunération des salariés (salaires et charges sociales), les charges locatives nettes, les intérêts nets (intérêts versés moins intérêts reçus, auxquels s'ajoutent les flux nets d'assurance), ainsi que la consommation de capital fixe correspondant à la dépréciation des actifs immobilisés tels que les matériels et les bâtiments.

Le solde entre les recettes et l'ensemble de ces coûts correspond au résultat net de la branche agricole (RNBA).

Afin d'obtenir un indicateur plus proche d'un résultat économique d'entreprise, deux coûts supplémentaires sont imputés.

- Le premier correspond à la rémunération implicite du travail des actifs agricoles non-salariés (exploitants et autres membres de la famille participant à l'activité). Elle est estimée à partir du coût unitaire moyen du travail salarié agricole, ce qui permet d'approcher le coût d'opportunité du facteur travail familial :

$$\text{Coût du travail non salarié} = \left( \frac{\text{Coût du travail salarié}}{\text{Nombre d'unités de travail salarié}} \right) \text{Nombre d'unités de travail non salarié} \quad (8)$$

Le second concerne le coût implicite du foncier en propriété. Il est évalué à partir des loyers observés en faire-valoir indirect, afin d'estimer la rémunération économique du facteur terre indépendamment de son mode de détention.

$$\text{Coût du foncier en propriété} = \left( \frac{\text{Charges locatives nettes}}{\text{Surface agricole utilisée en faire valoir indirect}} \right) \text{Nombre d'hectares en faire valoir direct} \quad (9)$$

Cette double imputation s'inscrit dans une logique de comptabilité économique complète des facteurs de production, visant à mesurer une profitabilité nette de toute rente imputable à la détention patrimoniale des actifs productifs. Elle permet ainsi de distinguer la performance économique de l'activité agricole proprement dite de la simple valorisation des facteurs détenus en propriété.

La disponibilité conjointe des valeurs à prix courant et des indices de volume pour chacun des postes de recettes et de coûts permet de déduire des indices de prix spécifiques à chaque composante. Cette information rend possible, dans un second temps, la décomposition de l'évolution de la profitabilité en un effet prix et un effet quantité, conformément au cadre analytique précédemment exposé (cf. équation 7).

Tableau 1 : compte de résultat de la branche agricole française

Emplois	Ressources
Valeur =(Quantité*Prix)	Valeur =(Quantité*Prix)
Consommations intermédiaires	Production au prix de base
Autres Impôts sur la production	Subventions d'exploitation
Cout du travail salarié	
Intérêts nets	
Charges locatives nettes	
Consommation de capital fixe	
Cout du travail non salarié	
Cout du foncier en faire valoir direct	
Résultat net = R-C	

### ***b) Décomposition en volume et prix de chaque variable***

Pour les différentes productions, les valeurs sont reprises directement des publications de l'INSEE. Les volumes sont obtenus en appliquant aux valeurs observées en 2020, année de base retenue par les comptes de l'agriculture, les indices de volume publiés. Les niveaux de production sont ainsi exprimés à prix constants de 2020. Les indices de prix sont ensuite calculés comme le rapport entre les valeurs en euros courants et les volumes correspondants.

Les volumes des consommations intermédiaires sont calculés en appliquant à la valeur totale observée en 2020 l'indice de volume chaîné (base 100 = 2020) propre à ces dépenses.

Pour le travail salarié, l'indice de volume correspond à l'évolution du nombre d'unités de travail annuel salarié. L'indice de prix associé est obtenu en rapportant le coût salarial exprimé en euros courants au volume correspondant de travail salarié.

S'agissant des charges locatives nettes et du coût du foncier en propriété, les indices de volume correspondent respectivement à l'évolution des surfaces exploitées en faire valoir indirect et en faire valoir direct.

Le volume de la consommation de capital fixe est déterminé en appliquant l'indice de volume correspondant à la valeur observée en 2020. L'indice de prix est ensuite déduit du rapport entre la valeur en prix courant et le volume exprimé à prix constants de 2020.

De manière analogue, le volume du coût du travail non salarié est obtenu en appliquant l'indice d'évolution de la quantité de travail annuel non salarié à la valeur estimée en 2020.

Enfin, pour les subventions d'exploitation, les autres impôts sur la production et les intérêts nets, les volumes sont calculés en déflatant leurs valeurs respectives par l'indice du prix du PIB, lequel est retenu comme indice de prix pour ces trois postes.

Ainsi, tous les indices de prix et de volume mobilisés respectent la cohérence multiplicative requise par le test du produit, garantissant que la variation en valeur est bien égale au produit d'un indice de prix et d'un indice de quantité. Cette propriété assure la cohérence interne de la décomposition de la profitabilité en productivité globale et termes de l'échange sur l'ensemble de la période étudiée. En outre, le recours aux séries publiées dans les comptes nationaux de l'agriculture permet de s'inscrire dans un cadre méthodologique homogène et stable, limitant les ruptures liées aux changements de base ou de nomenclature.

### 3. L'analyse de la profitabilité de l'agriculture française

#### 3.1 Taux de marge et évolution de la profitabilité

Le revenu mixte brut, également désigné sous le terme d'excédent brut d'exploitation (EBE), constitue un solde intermédiaire de gestion défini comme la différence entre la valeur ajoutée brute calculée au prix des facteurs (VABCF) et la rémunération des salariés. Il représente une mesure de la rémunération brute conjointe du capital et du travail non salarié. À partir de cet indicateur, il est possible de calculer un taux de marge, classiquement défini comme le rapport entre l'EBE et la production, conformément à l'expression formalisée ci-après.

$$\text{Taux de marge} = \frac{\text{EBE}}{\text{Production}} \quad (9)$$

Cependant, dans le cas particulier de l'agriculture, une part substantielle du facteur travail est assurée par des actifs non-salariés (exploitants et membres de leurs familles) dont la rémunération n'est pas explicitement enregistrée dans les charges salariales. Dès lors, l'interprétation du taux de marge traditionnel, couramment mobilisé pour les autres branches de l'économie, peut conduire à une surestimation de la rentabilité effective du secteur agricole. Il apparaît donc nécessaire de compléter cette approche par le calcul d'un taux de marge ajusté, intégrant une estimation du coût implicite du travail non salarié, afin de disposer d'un indicateur mieux adapté aux spécificités structurelles de l'activité agricole.

$$\text{Taux de marge}_{bis} = \frac{\text{EBE} - \text{cout du travail non salarié}}{\text{Production}} \quad (10)$$

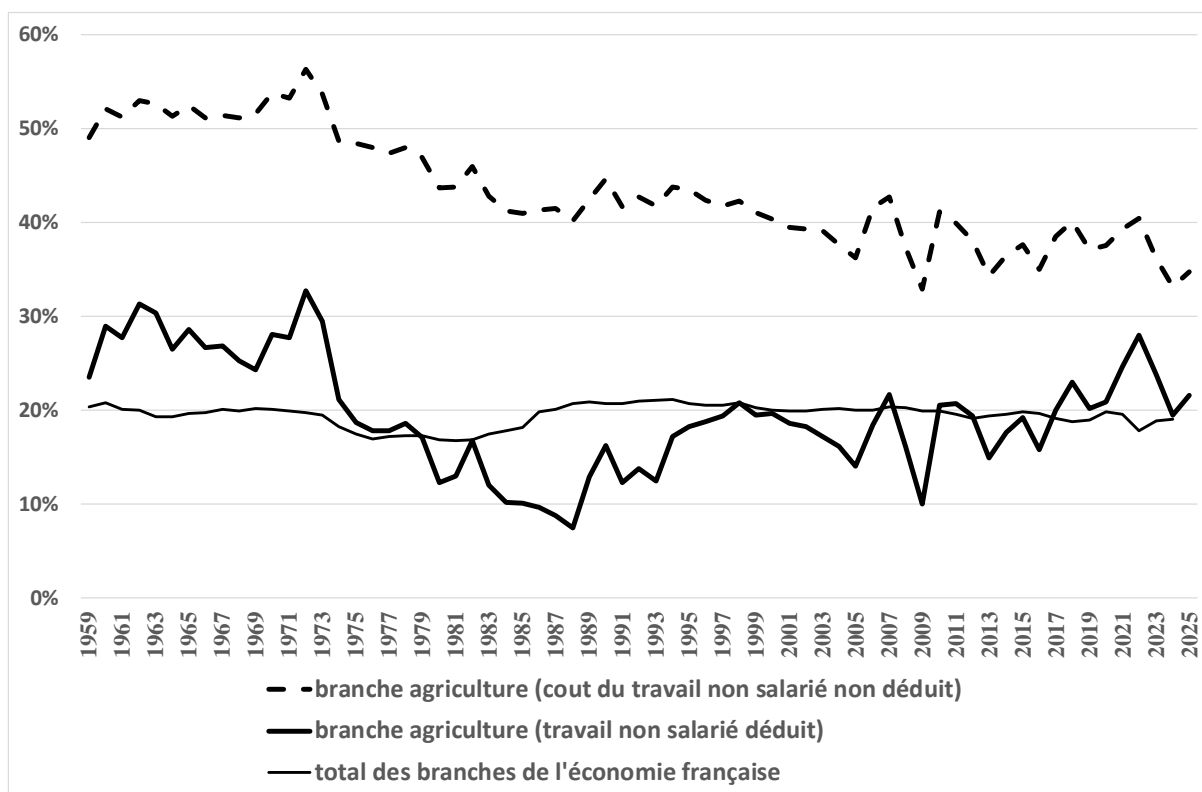
Sur la période 1959-2025, le taux de marge calculé avant prise en compte de la rémunération du travail non salarié fluctue autour d'une moyenne de 43,5 %, avec un point bas de 32,9 % observé en 2009 et un point culminant de 56,3 % atteint en 1972. Lorsque l'on intègre le coût du travail des actifs familiaux, le niveau moyen de cet indicateur de rentabilité est ramené à 19,5 %, soit un niveau comparable à celui observé pour l'ensemble des branches de l'économie française.

Toutefois, au-delà de cette convergence en moyenne, la dynamique interannuelle révèle une volatilité sensiblement plus élevée pour l'activité agricole. Les variations annuelles du taux de marge y apparaissent particulièrement marquées, avec des seuils pouvant atteindre 7,5 % en 1988 et 32,7 % en 1972 (cf. graphique 1). Cette instabilité relative traduit la forte sensibilité du secteur aux fluctuations des prix agricoles, aux variations des coûts des intrants ainsi qu'aux aléas climatiques, qui affectent simultanément les volumes produits et les revenus générés.

Le niveau de la rentabilité de l'agriculture française varie sensiblement selon les hypothèses retenues pour l'évaluation du coût total de production. Lorsque celui-ci ne comprend que les charges explicitement supportées par les agriculteurs, c'est-à-dire les dépenses effectivement décaissées, la rentabilité moyenne sur l'ensemble de la période atteint 141 %. En revanche, dès lors que l'on intègre la rémunération implicite du travail non salarié ainsi que le coût d'usage du foncier détenu en propriété, la rentabilité moyenne est ramenée à 104 %. Cette différence souligne l'importance des coûts imputés dans l'appréciation de la performance économique réelle du secteur agricole. Une interprétation concrète de ce niveau moyen de la rentabilité est qu'en moyenne sur les 67 années couvrant la période totale, 100€ de dépenses engagées dans l'activité agricole ne génèrent que 104€ de recettes, soit une création nette de seulement 4€. En d'autres termes, la prise de risque managériale de l'exploitant n'est rémunérée qu'à hauteur de ces 4€.

Les trajectoires respectives de ces deux indicateurs de rentabilité (avant et après imputation des coûts du travail non salarié et du foncier en propriété) font apparaître trois périodes nettement différenciées. La première, couvrant les années 1959 à 1972, se caractérise par des niveaux particulièrement élevés de rentabilité : 173 % dans le premier cas et 117 % dans le second, mais associés à des tendances quasiment horizontales (+0,06 % et +0,03 % respectivement). Cette phase correspond ainsi à une situation de performance économique élevée mais globalement stable en tendance.

Graphique 1 : taux de marge de l'agriculture et de l'ensemble des branches de l'économie (EBE/Production en %)



Entre 1972 et 2009, la rentabilité enregistre une diminution marquée dans les deux configurations de calcul. Dans le cas où seuls les coûts explicitement payés sont pris en compte, elle recule pour s'établir en moyenne à 139 %, avec une tendance annuelle de -0,72 %. Lorsque les coûts implicites du travail non salarié et du foncier sont intégrés, elle atteint à peine 101 %,

avec une tendance de  $-0,23$  %. Cette période se caractérise donc par une érosion progressive et prolongée de la performance économique, plus prononcée lorsque l'on raisonne en termes de charges monétaires strictes.

Enfin, sur la période 2009-2025, les évolutions apparaissent plus contrastées. Le niveau moyen de la profitabilité continue de diminuer dans le premier cas (122 %), tandis qu'il se stabilise globalement dans le second (102 %). Toutefois, les tendances redeviennent positives, s'établissant respectivement à  $+0,09$  % et  $+0,58$  % par an. Cette inflexion suggère un redressement progressif en tendance, bien que celui-ci demeure modeste. Il convient néanmoins de souligner que cette dernière période est marquée par une volatilité relativement élevée de l'indicateur, traduisant une instabilité accrue des conditions économiques dans lesquelles évolue l'agriculture française.

L'équation (7) permet de décomposer l'évolution de la profitabilité (calculée en intégrant la rémunération implicite du travail non salarié ainsi que le coût du foncier en faire-valoir direct) en deux effets distincts : la productivité globale des facteurs et les termes de l'échange. Cette décomposition offre un cadre interprétatif permettant d'identifier respectivement la contribution des facteurs réels (volumes) et celle des facteurs nominaux (prix) à la dynamique de la profitabilité. Le graphique 3 met en évidence une progression soutenue des gains de productivité, dont le rythme tendanciel s'établit à  $+1,98$  % par an. À ce rythme, le niveau de performance productive est multiplié par près de quatre en l'espace des soixante ans, ce qui témoigne de l'ampleur des transformations technologiques et organisationnelles intervenues sur longue période. Parallèlement, les termes de l'échange se dégradent de manière structurelle : les prix relatifs des produits agricoles par rapport aux intrants diminuent à un rythme tendanciel de  $-2,20$  % par an. Autrement dit, les gains d'efficacité technique réalisés par le secteur s'accompagnent d'un environnement de prix progressivement moins favorable.

Au total, la combinaison de ces deux évolutions de sens opposé conduit à une légère érosion tendancielle de la profitabilité, évaluée à  $-0,22$  % par an sur l'ensemble de la période. Ainsi, malgré des gains de productivité substantiels et continus, la dégradation des termes de l'échange absorbe plus que la totalité des gains issus de l'amélioration de la performance productive, ce qui explique la lente détérioration tendancielle de la performance économique sur longue période.

### **3.2 Le rôle des subventions**

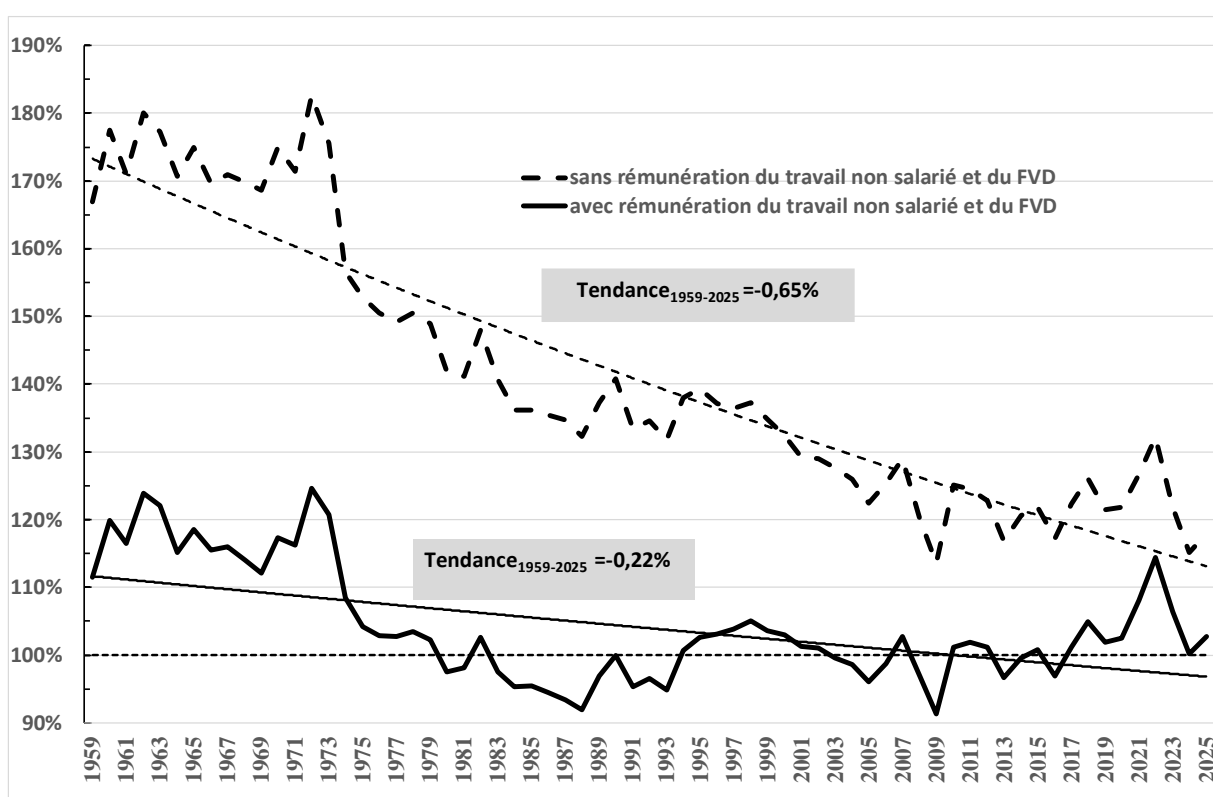
Les aides publiques représentent une composante substantielle de la valeur recueillie par les agriculteurs, en particulier à partir de 1992, date de la réforme MacSharry, qui a substitué au système antérieur de prix garantis un dispositif d'aides directes progressivement découplées du niveau de production. Cette inflexion majeure de la politique agricole européenne a profondément modifié la structure du revenu agricole ainsi que les modalités de soutien au secteur.

L'intégration explicite des subventions dans l'analyse permet de distinguer la profitabilité strictement marchande, calculée hors aides publiques de la profitabilité totale, incluant les soutiens budgétaires. Cette distinction est essentielle pour apprécier la rentabilité intrinsèque de l'activité agricole indépendamment de l'intervention publique, et pour mesurer l'effet stabilisateur des politiques de soutien.

$$\underbrace{\frac{\text{Productions hors subventions} + \text{Subventions}}{\text{Cout total}}}_{\text{Profitabilité totale}} = \underbrace{\frac{\text{Productions hors subventions}}{\text{Cout total}}}_{\text{Profitabilité marchande}} + \underbrace{\frac{\text{Subventions}}{\text{Cout total}}}_{\text{Part des aides publiques}}$$

Sur l'ensemble de la période étudiée, la tendance de la profitabilité marchande s'établit à  $-0,37$  % par an, contre  $-0,22$  % pour la profitabilité totale. Les subventions contribuent ainsi à hauteur d'environ  $+0,15$  point de pourcentage par an à l'évolution de cet indicateur. Autrement dit, les aides publiques atténuent partiellement la dégradation structurelle de la profitabilité observée sur le seul plan marchand.

Graphique 2 : profitabilité de l'agriculture (Recettes/Cout total en %)



L'analyse de la décomposition (cf. tableau 2) met en évidence que cette contribution des subventions porte principalement sur la dynamique de la productivité globale ( $+0,11$  point), tandis que leur influence sur la tendance des termes de l'échange demeure marginale ( $+0,04$  point par an). Les aides publiques jouent donc avant tout un rôle d'amortisseur des fluctuations de l'activité productive plutôt qu'un rôle correcteur des déséquilibres de prix relatifs.

Tableau 2 : contribution des aides sur l'évolution de la profitabilité et de ses composantes

	Tendance 1959-2025
<b>Profitabilité marchande</b>	
Productivité globale	1,87%
Termes de l'échange	-2,24%
R/C	-0,37%
<b>Profitabilité totale</b>	
Productivité globale	1,98%
Termes de l'échange	-2,20%
R/C	-0,22%
<b>Contributions des aides</b>	
Productivité globale	0,11%
Termes de l'échange	0,04%
R/C	0,15%

### 3.3. Trois phases de la profitabilité agricole

Comme indiqué précédemment, l'analyse de la profitabilité fait apparaître trois régimes distincts sur la période 1959-2025 (cf. graphiques 2 et 3), correspondant à des configurations économiques et institutionnelles différenciées.

#### a) 1959-1972

Ce premier régime se caractérise par un niveau de profitabilité relativement élevé (117 % lorsque les coûts implicites sont pris en compte), évoluant autour d'une tendance quasiment nulle (+0,03 % par an).

Durant cette période, la modernisation rapide de l'agriculture française engendre une progression particulièrement soutenue de la productivité globale des facteurs (+3,52 % par an). Cette dynamique résulte à la fois d'une augmentation rapide du volume des produits (+2,42 %) et d'une contraction significative du volume des facteurs mobilisés (-1,09 %), traduisant une substitution du capital et des intrants modernes au travail agricole traditionnel.

Cependant, ces gains réels de productivité sont presque intégralement compensés par une dégradation des prix relatifs (-3,49 %). Les prix à la production diminuent en termes réels (-0,68 % par an), tandis que les prix des intrants progressent de 2,81 %. Ainsi, l'essentiel des gains d'efficacité technique est transféré aux consommateurs ou absorbé par la hausse des coûts des facteurs, ce qui explique la stabilité tendancielle de la profitabilité malgré une transformation productive profonde.

#### b) 1972-2009

La deuxième phase correspond à un régime de détérioration progressive de la performance économique. La profitabilité recule pour atteindre environ 101 % en fin de sous-période, avec un rythme tendanciel de -0,23 % par an.

Bien que la productivité globale continue de progresser à un rythme soutenu (+2,19 %), la dégradation des termes de l'échange reste significative (-2,41 %). Cette évolution s'explique principalement par une baisse marquée des prix réels à la production (-1,98 % par an), alors que les prix des facteurs de production augmentent modérément (+0,43 % par an), en dépit des chocs énergétiques du début de période.

Ce régime correspond à une phase d'ajustement structurel, marquée par l'intensification de la concurrence internationale, la réduction progressive des soutiens liés aux prix et la montée en puissance des mécanismes de régulation budgétaire au sein de la PAC. Les gains de productivité demeurent significatifs, mais ils ne suffisent plus à compenser la pression exercée par l'évolution défavorable des prix relatifs.

#### c) 2009-2025

La troisième phase se distingue par un redressement modéré de la profitabilité, dont la tendance s'établit à +0,58 % par an. Cette amélioration s'explique essentiellement par un environnement de prix plus favorable, conduisant à un redressement des termes de l'échange (+0,79 %). Les prix réels à la production progressent de +0,49 % par an, tandis que ceux des intrants reculent de -0,30 %, améliorant temporairement la position relative des producteurs agricoles.

Toutefois, cette évolution positive des prix relatifs s'accompagne d'un ralentissement, voire d'une légère contraction, de la productivité globale (-0,21 %), qui passe en dessous de sa tendance séculaire de long terme. Cette inflexion s'explique par une légère diminution du volume des produits (-0,05 %) combinée à une augmentation du volume des intrants (+0,16 %).

La coexistence d'un avantage prix relativement favorable mais volatil et d'une dynamique productive affaiblie rend le redressement observé de la profitabilité à la fois modeste et fragile. Sur cette période récente, la branche agricole ne parvient pas à convertir pleinement l'amélioration des conditions de prix en une consolidation durable de sa performance économique.

## 4. Discussion et conclusion générale

Entre 1959 et 2025, l'agriculture française a enregistré une progression remarquable de sa productivité globale des facteurs, dont le rythme tendanciel avoisine 2 % par an. Sur longue période, cette dynamique reflète l'ampleur des transformations technologiques et organisationnelles : mécanisation croissante, progrès génétique, diffusion massive des intrants de synthèse, modernisation des infrastructures d'élevage, puis développement progressif de l'agriculture de précision et des technologies numériques. En volume, l'agriculture française produit aujourd'hui significativement davantage avec un volume de travail considérablement réduit, dans un contexte de forte diminution du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles.

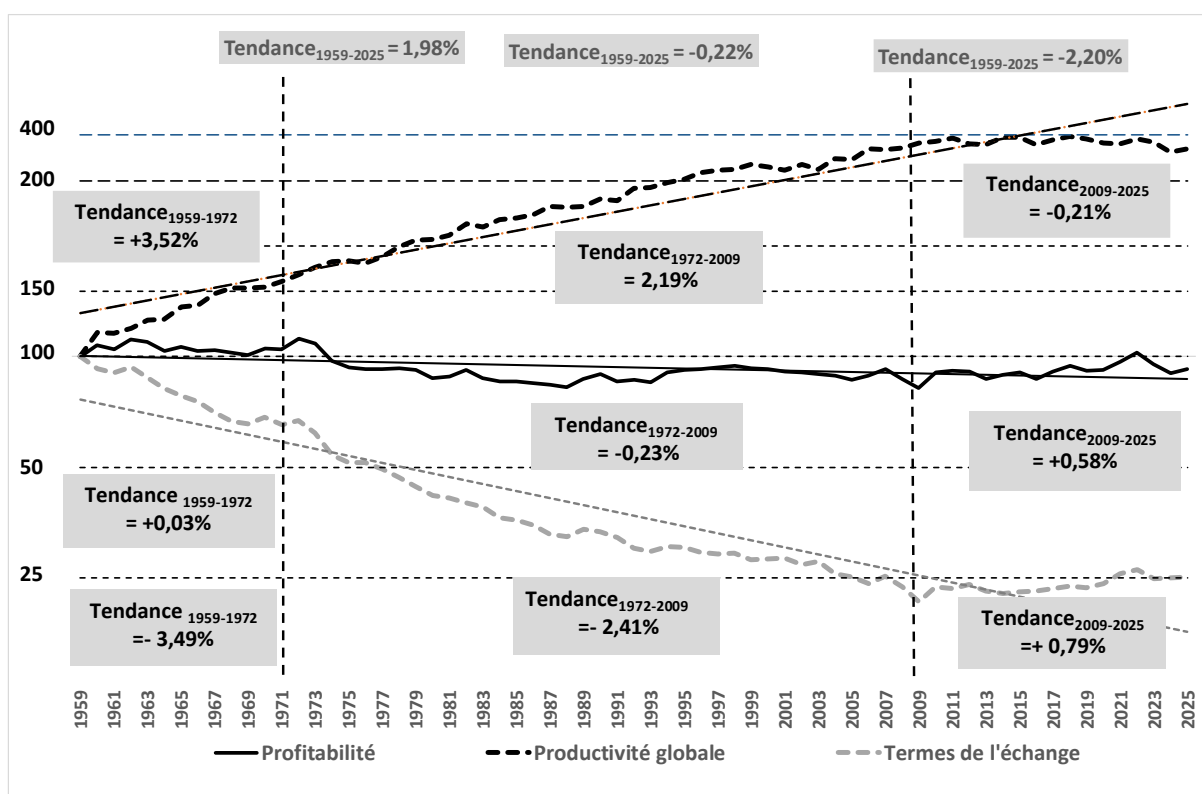
Toutefois, cette performance productive soutenue ne s'est pas traduite par une amélioration de la profitabilité. La détérioration structurelle des termes de l'échange (environ -2,2 % par an sur longue période) a absorbé plus que les gains de productivité. Cette évolution confirme

l'existence d'un « ciseau des prix » durable : les prix réels des produits agricoles ont diminué alors que ceux des facteurs de production ont augmenté.

Des évolutions comparables de dégradation des termes de l'échange ont été mises en évidence dans d'autres contextes européens (Bureau et al., 1990 ; Boussemart & Parvulescu, 2021 ; Balezentis & Sapolaite, 2022), suggérant que la trajectoire française s'inscrit dans une dynamique plus large propre aux secteurs agricoles des économies développées et avec une remarquable constance sur près de sept décennies. Toutefois, l'ampleur et le rythme de ces évolutions demeurent influencés par les spécificités structurelles nationales et par les modalités de mise en œuvre de la PAC.

Dans ce contexte, les subventions ont joué un certain rôle stabilisateur. À partir de la réforme MacSharry de 1992, la substitution progressive des aides directes aux soutiens des prix a profondément transformé la structure du revenu agricole. Selon une récente analyse, une part significative des exploitants français dégagerait un revenu négatif sans les subventions de la PAC (Chatelier, 2025). Ainsi, les aides ont contribué à ralentir quelque peu la baisse de la profitabilité en limitant l'ampleur de la dégradation structurelle des termes de l'échange, mais sans modifier les déterminants fondamentaux de la performance économique.

Graphique 3 : les trois régimes de la profitabilité et de ses deux composantes



L'analyse de la dernière période (2009-2025) révèle une configuration plus contrastée. D'une part, les termes de l'échange se redressent sous l'effet de tensions sur les marchés mondiaux, d'épisodes de flambée des prix agricoles (notamment en 2011-2013 et 2021-2022) et des répercussions de la crise sanitaire puis du conflit russo-ukrainien sur les marchés des céréales, des oléagineux. D'autre part, cette amélioration des prix relatifs s'accompagne d'une forte volatilité des coûts, en particulier pour l'énergie, les engrais azotés et l'alimentation animale. Ces éléments rendent les exploitations particulièrement sensibles aux chocs de prix. Comme le

souligne un rapport du Parlement européen, les dispositifs de soutien au revenu contribuent à atténuer ces variations et à renforcer la résilience des exploitations, tout en n'altérant pas les déterminants structurels de la profitabilité (Donnellan et al., 2026).

Parallèlement, la diminution de la productivité globale constitue l'un des faits marquants de cette dernière phase. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour en éclairer les déterminants. Le ralentissement des gains issus des technologies intensives développées durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est souligné par des études récentes montrant que les progrès techniques ne compensent plus entièrement les effets négatifs du changement climatique sur l'efficacité de la production agricole (Junid et al., 2026). Le renforcement des contraintes environnementales, telles que la réduction des intrants phytosanitaires, les normes d'émission et la conditionnalité accrue des aides, pèse également sur la productivité. L'European Environment Agency (2025) indique que la dégradation des sols et la perte de fertilité, combinées aux pressions écologiques, affectent durablement les rendements des cultures et freinent les gains de productivité liés aux systèmes intensifs.

Par ailleurs, l'intensification des aléas climatiques, avec la multiplication des sécheresses, gels tardifs et épisodes d'inondation, contribue à l'instabilité des rendements. Le rapport de l'OCDE (2023) montre que ces événements climatiques, de plus en plus fréquents et sévères, exercent une pression croissante sur la productivité agricole à l'échelle européenne, accentuant les variations de rendement entre régions et types d'exploitations. Enfin, la transition vers des systèmes plus extensifs ou agroécologiques, favorisant la durabilité à long terme, peut impliquer, à court terme, une moindre productivité physique, ce qui s'inscrit dans un mouvement plus large de réorientation des pratiques agricoles vers la résilience et l'équilibre environnemental.

La période récente ne saurait donc être interprétée comme un simple retour à une dynamique favorable. Si l'amélioration des termes de l'échange présente un caractère en partie conjoncturel, la modération des gains de productivité semble davantage relever de facteurs structurels. Cette dissociation soulève un enjeu central : la capacité du secteur agricole à engager une nouvelle phase de performance productive compatible avec les impératifs climatiques, environnementaux et sociétaux.

Plus largement, l'évolution observée met en évidence une transformation profonde du modèle agricole français. Alors que la période 1959-1972 correspondait à un régime d'expansion productive rapide soutenue par des prix garantis, et que la période 1972-2009 traduisait un régime d'ajustement marqué par la pression concurrentielle et la baisse tendancielle des prix réels, la phase récente apparaît caractérisée par une incertitude accrue, combinant volatilité des marchés, transition écologique et fragilisation démographique du secteur, notamment liée au vieillissement des exploitants et aux difficultés de transmission.

En définitive, la profitabilité de l'agriculture française résulte d'un équilibre instable entre trois forces interdépendantes :

- (i) la dynamique technologique et organisationnelle ;
- (ii) les conditions de prix sur les marchés des produits et des intrants ;
- (iii) le cadre institutionnel et budgétaire de la PAC.

Sur longue période, les gains de productivité ont permis de contenir une érosion plus prononcée de la profitabilité, sans toutefois compenser pleinement la dégradation structurelle des termes de l'échange. À moyen terme, l'enjeu majeur réside dans le renouvellement des sources de productivité dans un contexte marqué par la transition écologique et par des contraintes environnementales accrues. La soutenabilité économique du secteur dépendra de sa capacité à articuler performance productive, résilience climatique et meilleure valorisation des produits ou des services environnementaux rendus.

Il convient néanmoins de préciser la portée et les limites de l'exercice proposé. L'analyse repose sur les comptes de la branche agricole établis par l'INSEE et appréhende donc l'agriculture française comme un agrégat macroéconomique cohérent. Les résultats obtenus décrivent une trajectoire moyenne de la branche dans son ensemble. Ils ne sauraient être interprétés comme reflétant de manière homogène la situation de chacune des orientations productives, ni celle des différents territoires ou types d'exploitations. Or l'agriculture française se caractérise par une forte hétérogénéité structurelle : diversité des systèmes de production, contrastes pédoclimatiques, différences d'intensité capitalistique, d'exposition aux marchés internationaux, de dépendance aux intrants ou encore de sensibilité aux aléas climatiques et sanitaires.

Derrière la tendance agrégée à la dégradation des termes de l'échange peuvent ainsi coexister des trajectoires sectorielles très contrastées : certaines filières ont pu bénéficier ponctuellement d'améliorations relatives de leurs prix ou de gains de productivité spécifiques, tandis que d'autres ont connu des ajustements plus difficiles, voire des décrochages durables. L'approche retenue ne permet donc pas d'identifier les mécanismes microéconomiques précis à l'œuvre au sein des différentes spécialisations, ni d'apprécier les inégalités de performance entre exploitations.

Cette limite méthodologique constitue toutefois l'un des principaux apports de l'étude. En privilégiant une perspective de branche sur très longue période (1959–2025), l'analyse permet de dégager des régularités structurelles qui dépassent les fluctuations conjoncturelles. Les diagnostics établis à partir de quelques campagnes agricoles peuvent être fortement influencés par des événements transitoires tels que les crises sanitaires, les épisodes climatiques extrêmes, les chocs géopolitiques, les flambées inflationnistes qui modifient temporairement les prix relatifs et les revenus sans nécessairement altérer les tendances de fond. À l'inverse, l'exploitation de séries homogènes couvrant près de sept décennies permet d'identifier les mécanismes persistants de la profitabilité de l'agriculture française : progression soutenue mais désormais ralentie (voire négative) de la productivité globale des facteurs, dégradation structurelle des termes de l'échange, rôle stabilisateur mais non transformateur des soutiens publics.

## Références

Baffes, J., & Haniotis, T. (2016). What explains agricultural price movements? *World Bank Policy Research Working Paper*, 7589.

Balezentis, T., Sapolaite, V. (2022). Productivity surplus and its distribution in Lithuanian agriculture. *Empirica*. 49, 721–740.

- Ball, V. E., Bureau, J-C., Butault, J-P., Nehring, R. (2001). Levels of Farm Sector Productivity: An International Comparison. *Journal of Productivity Analysis*. 15(1), 5-29
- Barkaoui, A., Bureau, J-C., Butault, J-P., Rousselle, J-M. (1992). L'agriculture américaine est-elle plus productive que celle de l'Europe ? Une comparaison des productivités et des prix relatifs. *Economie et Statistique*. 254-255, 29-40.
- Boussemart, J-Ph., Parvulescu, R. (2021). Agriculture productivity gains and their distribution for the main EU members. *Revue d'Economie Politique*. 131, 137-172,
- Boussemart, J-Ph., Kahindo, S., Parvulescu. (2025). L'impact de l'inflation sur la distribution des gains de productivité de l'agriculture française. *Economie Rurale*. 392, 61-81
- Bureau, J-C., Butault, J-P., Hassan, D., Lerouvillois, P-H., Rousselle, J-M. (1990). Formation et répartition des gains de productivité dans les agricultures européennes, 1967-1987. *Cahiers d'Economie et de sociologie rurales*, 20(1), 64-90.
- Chatellier, V., & Jacquerie, V. (2011). Mutations et adaptations de l'agriculture et de l'agroalimentaire en France. DGAPanalyse Frankreich, 2011. 7, 1-15.
- Chatellier, V. Revenu agricole et dépendance aux subventions de la PAC. (2025) *Après-demain : journal mensuel de documentation politique*. 1 (72), 10-12.
- Coelli, T., Rao, D. S. P., O'Donnell, C., & Battese, G. (2005). *An introduction to efficiency and productivity analysis* (2nd ed.). Springer.
- Donnellan T., Jongeneel R., Vrolijk H., Thorne F., Loughrey J., van Asseldonk M., Dillon E., Gonzalez Martinez A. (coordinator). (2026). Support measures for farmers' income in different Member States in the context of inflation and rising production costs. Brussels: European Parliament, Policy Department of Directorate for Regional Development, Agriculture and Fisheries.
- European Environment Agency. (2025). Rethinking agriculture: Towards sustainability. <https://www.eea.europa.eu/publications/rethinking-agriculture/rethinking-agriculture?>
- Fuglie, K. (2018). R&D capital, R&D spillovers, and productivity growth in world agriculture. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 40(3), 421-444.
- Garzon, I. (2006). *Reforming the Common Agricultural Policy: History of a paradigm change*. Palgrave Macmillan.
- Grifell-Tatjè, E., Lovell, C.A.K, (2015). *Productivity Accounting, The Economics of Business Performance*. Cambridge University Press.
- INSEE (Ministère de l'Agriculture). (2024). *Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires*. Insee Références.
- INSEE. (1959–2025). *Comptes nationaux – Comptes de l'agriculture*. Institut national de la statistique et des études économiques.
- Jorgenson, D. W., Gollop, F. M., & Fraumeni, B. M. (1987). *Productivity and U.S. economic growth*. Harvard University Press.

Junid, A., Yunchen, W., Liguang Z., Wasi Ul, H.S, Rizwana, Y., Heshan, S. K. P. (2026). Impact of climate change on agricultural production efficiency in leading agriculture-producing economies: A DEA Malmquist Productivity Index. *Agricultural Water Management*. 324, 110114.

Matthews, A. (2018). The CAP in the 2021-2027 MFF Negotiations. *Intereconomics*, 6, 306-311.

OECD (2023), Policies for the Future of Farming and Food in the European Union, OECD Agriculture and Food Policy Reviews, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/32810cf6-en>.

Swinnen, J. (Ed.). (2015). *The political economy of the 2014–2020 Common Agricultural Policy*. CEPS.

Veysset, P., Lherm, M., Boussemart, J-Ph., Natier P. (2018), Generation and distribution of productivity gains in beef cattle farming: Who are the winners and losers between 1980 and 2015? *Animal*, 13(5), 1063-1073.

Veysset, P., Boukhriess, S. (2021). Gains de productivité et évolution de la profitabilité des élevages bovins français sur trois décennies (1988-2018). *Economie Rurale*. 378, 119-135.